



Tennis Club des Services industriels de Genève

Case postale 448

1225 Chêne-Bourg

E-mail :

tennis.sig@bluewin.ch

Site : www.tcsi.ch

Chêne-Bourg, le 13 janvier 2023

PV de l'Assemblée générale

2023

L'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée, liste des présences et des excusés
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale {21.03.2022}
3. Rapport du Président
4. Rapports des Commissions
5. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022
6. Adoption des rapports et décharge au Comité
7. Election du Président
8. Election du Comité
9. Nomination des vérificateurs des comptes (principal et auxiliaire)
10. Cotisations et budgets 2023
11. Modification du nom du club
12. Propositions individuelles et questions diverses.

- 1. Le Président ouvre l'assemblée et demande 1 minute de silence pour ceux qui nous ont quittés en 2022.**
- 2. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale {21.03.2022} est approuvé à l'unanimité.**
- 3. Le Président lit son rapport :**

Rapport du Président pour l'année 2022 à l'attention de l'AG du TCSI

La saison 2022 correspond au 1^{er} exercice complet pour le nouveau comité. En règle générale, la saison fut une réussite et de nombreux événements ont connu un grand succès.

- Tout d'abord la météo fut au rendez-vous quasiment durant toute la saison.
- Les tournois internes d'ouverture et de clôture ont connu une forte affluence.
- Les tournois officiels ont également été complets.
- Les rencontres amicales avec Avully ou la Fête du Double ont été fortement appréciés.
- La 1^{ère} édition de la soirée de la femme a également rencontré un grand succès.
- La soirée raclette a également été bien fréquentée.

- A contrario, la journée des portes ouvertes pour les collaborateurs de SIG fut plus mitigée,
- comme la soirée du 1^{er} août.

Parmi les autres bonnes nouvelles, il est important de mentionner que le nombre de membres a augmenté mais qu'il faut que l'on continue à essayer de recruter.

N'oubliez pas que si vous parrainez un nouveau membre, c'est bien pour le club et pour vous avec une remise sur votre prochain abonnement.

En parallèle, il est à noter que les infrastructures de notre club commencent à montrer des signes de fatigue, avec notamment 2 dégâts importants au niveau du bar et des canalisations.

Sinon pour conclure, j'aimerais remercier tous les membres pour la bonne humeur qui règne dans le club ainsi que le respect de chacun pour les infrastructures.

4. Les Présidents des différentes commissions présentent leur rapport.

A. Commission membres et événements, Patrick Mengelt

Events:

Succès

- RADO Club Challenge
- Open de la Seymaz Juniors (*1250 CHF bénéfice*)
- Open de la Seymaz + Double en Folie (*1'400 CHF bénéfice*)
- Tournoi de Doubles interne de fin d'année (*organisé par Bernard et Gilbert*) + soirée fondue
- Soirée du tennis féminin : *organisé par Michael Bois et Rita Pasquier*

Flops

- Raclette/fondue de clôture : 0 participant

B.

**C. COMMISSION DU RESTAURANT « SET & MATCH », Raphael
Quinodoz**

Au cours de l'année 2022, l'activité du restaurant s'est déroulée dans des conditions presque normales, si l'on excepte le début d'activité un peu chamboulé en raison des travaux qui ont dû être faits à l'emplacement du bar du restaurant (poutraison instable, qui a impliqué de déplacer le bar, couler une dalle, puis carreler celle-ci, puis remettre le bar en place).

L'année 2022 a aussi vu l'arrivée d'un nouveau four à pizzas, ce qui a permis de dynamiser le service de restauration et de proposer enfin des pizzas le lundi soir (à tous les membres et non membres).

Pour 2023, l'offre de restauration va encore s'étoffer, puisque Bernard Gil m'a annoncé qu'il proposera, en principe dès l'ouverture du club (1er avril), tous les plats à la carte le lundi soir, et pas seulement des pizzas.

Bernard Gil m'a également indiqué qu'il avait décidé de remanier la carte et de revenir avec plusieurs nouveaux plats.

Enfin, je rappelle que le restaurant ouvre officiellement dès le 1^{er} mars, mais que les jours d'ouverture seront déterminés en fonction de la météo.

Dès l'ouverture du club (1^{er} avril 2023), le club retrouvera ses jours et heures d'ouverture usuels.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison tennistique.

**D. Rapport d'activité de la Commission
« Maintenance des installations et bâtiments » en 2022, Jean-
Michel Gioria**

A) Investissements en 2022.

En fait, comme l'exercice 2021 s'était achevé, après amortissement, avec une perte du compte d'exploitation de 3'337,51 Fr., nous n'avions pas prévu beaucoup d'investissements pour l'année 2022.

Finalement, ont dû être comptabilisés comme investissements le remplacement de la machine à laver les verres dans le restaurant et celui de la machine à fabriquer les glaçons dans la cuisine.

B) Maintenance des courts, des vestiaires, du restaurant et du site.

Plusieurs travaux, liés au budget d'exploitation, ont été effectués en 2022 par Manuel GALVEZ et par des entreprises, que nous avons contactées :

L'entreprise JACQUET, comme chaque année, a remis en état les quatre courts durant la période du 11 mars au 31 mars 2022, afin que tout soit prêt pour l'ouverture de la saison tennistique prévue le 1er avril 2022. En réalité, à cause des conditions météorologiques peu favorables (gel et pluie), les courts n'ont pu être ouverts que le 15 avril (courts 1,2 et 3) ; quant au 4, il a fallu attendre le 18 avril. C'est l'entreprise JACQUET, qui nous a donné le feu vert, comme c'est le cas chaque année pour le TCSI et pour le Tennis-Club du Parc des Eaux-Vives.

Durant la saison, nous avons dû demander à JACQUET de changer trois buses d'arrosage, une sur le court No. 2 et deux sur le court No. 4.

L'entreprise WEYERMANN a effectué le 11 février le nettoyage/dégraissage annuel des hottes d'aspiration dans la cuisine du restaurant, ce qui est exigé par le Service d'hygiène.

L'entreprise PERRIARD est intervenue deux fois durant l'année, comme chaque année, pour régler le problème de dératisation et d'invasion des fourmis et des cafards.

L'entreprise PRIMUS a contrôlé les extincteurs.

En 2022, nous n'avons pas contacté l'entreprise BAUSSANT pour la taille des haies, ces dernières ne s'étant pas trop développées durant cette année assez sèche, afin de limiter les dépenses.

De même, nous n'avons pas eu de contact avec les jardiniers de Belle-Idée pour l'élagage des arbres le long des courts 3 et 4.

Nous avons dû demander l'intervention des pompiers du SIS, du fait qu'une grosse branche s'était cassée au-dessus de la Seymaz et avait rabattu notre ligne téléphonique presque jusqu'au sol, heureusement sans la casser. Cependant nous avons dû faire intervenir SWISSCOM et CABLEX pour que le poteau porteur du câble téléphonique, qui s'était cassé à la base sous le choc, soit remplacé par un poteau neuf.

Voilà, pour ce qui se passe en général chaque année, mais 2022 nous a réservé, en plus, trois catastrophes très fâcheuses, qui ont causé bien des soucis à la commission « maintenance » :

1. Le pourrissement du sol sous le bar.
2. Les canalisations d'évacuation des eaux usées complètement bouchées.
3. La destruction du toit de la pagode lors d'un violent orage avec grêle.

Je reviens au point 1 : à fin 2021, nous avons constaté que le sol, derrière le bar, s'était effondré à un endroit. Dès le début janvier, l'entreprise DI MARIA s'est mise au travail pour remettre en état le sol à l'endroit où il s'était effondré. Mais, très rapidement, nous avons constaté que les dégâts étaient beaucoup plus graves. En fait, le bar était sur le point de basculer 60 cm. plus bas dans le vide sanitaire, tellement le plancher et les poutres étaient pourris. Décision : tout démolir et couler une dalle. Pour ce faire, il fallait démonter le bar. En cherchant dans les archives, j'ai retrouvé l'entreprise qui avait construit et installé le bar il y a 20 ans : l'entreprise MINNIG, à Bulle /Fribourg. Il a fallu faire intervenir, au préalable, 4 entreprises pour déconnecter tous les éléments : LOCATELLI, pour la partie électrique, DALLAIS pour la partie sanitaire, DEFI FROID, pour l'installation créant le froid dans certains compartiments du bar, FELDSCHLÖSSCHEN, pour l'installation concernant le débit de bière. Une fois la dalle coulée, MINNIG a pu remettre en place le bar et les 4 entreprises que je viens de citer ont pu rebrancher ce qu'elles avaient déconnecté. Finalement, le chantier s'est terminé le vendredi 18 mars, ce qui a posé un problème pour le gérant, Bernard GIL, qui n'a pu ouvrir le restaurant SET ET MATCH que le lundi 21 mars, au lieu du 1er mars.

Total des factures : 26'368.80- Fr. J'avais annoncé le sinistre à GENERALI, qui a tout pris en charge à 100 %, moins les 700.- Fr. de franchise.

Je passe au point 2 : les canalisations bouchées.

Le samedi 7 mai, pendant l'interclubs entre le TCSI et OLTEN, le vestiaire des messieurs s'est subitement trouvé complètement inondé. J'ai donc demandé à l'entreprise GUIMET de venir en urgence purger la canalisation. Quelques semaines plus tard, le problème s'est posé dans le vestiaire des dames et encore une fois dans celui des messieurs. Nous avons alors, Yvon DESDIONS et moi-même, demandé à l'entreprise GUIMET de contrôler avec une caméra l'état de la canalisation, afin que la cause du problème soit déterminée. Il s'est alors avéré que le tuyau d'évacuation des eaux du bar, qui était fixé à midi sur la canalisation principale, s'était, au cours du temps, donc durant 50 ans, enfoncé peu à peu à l'intérieur de la canalisation, pour en 2022 l'obstruer presque complètement. Nous avons demandé à 3 entreprises un devis pour procéder au fraisage du tuyau à l'intérieur de la canalisation, ce qu'il fallait effectuer à partir du puits sur la terrasse.

L'opération a été attribuée à l'entreprise AMOUDRUZ, qui nous avait présenté le devis le moins élevé. Pendant toute la période de juillet jusqu'au 11 novembre il a été malheureusement nécessaire de fermer les toilettes dans les deux vestiaires, ce qui, évidemment, a vraiment déplu à beaucoup de membres du club. Le mot de la fin à ce sujet sera celui de Daniel BOCK, qui a écrit, je cite : « Le 11 novembre on pourra fêter l'armistice des canalisations bouchées ».

Dans ce cas, le recours à l'assurance GENERALI n'était pas possible. Cela a provoqué une dépense pour le TCSI, évidemment pas budgétée, de 10'678,80 Fr.

Je passe au 3ème et dernier point : la destruction du toit de la pagode.

Le lundi 4 juillet, de 18h. à 19h., un violent orage avec des grêlons a provoqué beaucoup de casse du Salève jusqu'à Thonon. Le toit de la pagode a subi l'assaut des grêlons, qui s'est trouvé percé à 18 endroits, ce qui a fait dire à certains qu'il avait été transformé en terrain de golf ! Il a donc fallu l'intervention de l'entreprise SHILLIGER à Gland, chez qui la pagode avait été achetée en l'an 2000. Les 12 panneaux du toit en matière plastique ont été remplacés. Coût de l'opération : 3'122,05.- Fr. J'avais également déclaré ce sinistre à GENERALI, qui a tout pris en charge mais, cependant, avec la déduction de la franchise.

Les membres du nouveau comité, qui est entré en fonction dès le 29 juin 2021, ont été interpellés par ces dégradations intervenues dans les bâtiments, qui ont maintenant près de 50 ans d'existence. Leur souhait serait de détruire ces vieux bâtiments et d'en construire des nouveaux mais, pour réaliser cet objectif, il faudrait, évidemment, pouvoir convaincre un important sponsor/donateur.

Par le fait que Francis GAVIN avait quitté le comité du TCSI à fin 2016, il avait fallu trouver une solution pour la plantation des fleurs et leur entretien. Comme ce fut déjà le cas de 2017 à 2021, j'ai assuré en 2022 la plantation, l'entretien et l'arrosage des fleurs. Mais il faut signaler que notre gérant, Bernard GIL, s'est chargé, comme en 2021, de planter des géraniums dans tous les bacs sur la terrasse. Il a pris à sa charge cette plantation. Nous tenons à l'en remercier vivement. Cela a permis de donner de la couleur sur la terrasse.

Chaque année, un filet de court neuf est placé sur le court No.1. Celui qui été en place durant une année passe sur le court No. 2, et ainsi de suite pour les autres. Celui du court No.4, qui a « vécu » durant 4 ans, est mis au rebut.

Un contrôle du service d'hygiène a eu lieu dans la cuisine du restaurant SET ET MATCH. Le verdict a été le suivant : contrôle positif, mais il faudra encore en 2023 effectuer des travaux sur le plafond et sur une paroi de la cuisine, afin que les normes d'hygiène soient respectées.

Deux nouvelles bâches ont été installées sur les grillages par Yvon DESDIONS, Manuel GALVEZ et moi-même : sur le court No. 2, celle de VTX et sur le court No. 3 celle des Services Industriels de Genève. Quant à l'ancienne des SIG, également en place depuis très longtemps sur le court No. 3, elle sera remplacée dès que possible par celle d'un nouveau sponsor.

En accord avec Christiane JOLISSAINT (vice-présidente de l'ARGT) (Association Régionale Genève de Tennis), nous avons mis en place un support sur pied à côté de la pagode pour la récupération des balles

usagées, qui sont ensuite remises à l'entreprise SERBECO.

Nous tenons à remercier M. Manuel GALVEZ, qui a assuré l'entretien des courts, des vestiaires et des bâtiments pendant la saison 2022, à la satisfaction de tous, selon les informations que nous reçues ici et là. Effectivement, les courts ont été maintenus en très bon état durant toute la saison tennistique jusqu'à fin novembre.

Le jour avant l'ouverture du SIG Open de la Seymaz juniors et aussi de celle du 3ème SIG Open de la SEYMAZ l'entreprise JACQUET, sous forme de sponsoring, a délégué sur place quatre employés pour « rafraîchir » les terrains, afin que les compétiteurs puissent jouer sur des courts en bon état.

En 2022, je me suis assuré que le plan de travail en 49 points, l'agenda et l'échéancier, que j'avais préparés en début de saison, soient bien tous suivis et accomplis, ce qui fut le cas.

En 2023, c'est Yvon DESDIONS, qui sera le responsable à 100% de la commission « Maintenance des installations et bâtiments ». Après 20 ans d'activité au sein du comité, je lui transmets donc le témoin.

Je mets ainsi un terme à mon rapport et vous remercie de votre attention.

E. Commission sponsors, Philippe Meyer

Voici la liste des sponsors 2022. Le Comité a dû élaguer l'ancienne liste qui comportait des noms d'entreprises qui ne payaient plus depuis plusieurs années.

Vtx	Télécom	Cp
Domaine Château du Crêt	Vigneron	Cp
Generali	Assurance	1500
Raiffeisen	Finance	1500
Bonbonnière	Chocolaterie	600
zip.ch	Digital	600
Dallais	Bâtiment	400
Fiscainvest	Finance	400
Jacquet	Tennis	400
MELI RENAÎT'SENS	Santé	400
Resto de l'aviation	Restaurant	400

La recherche de sponsors dépend beaucoup des membres du club. C'est en effet souvent dans les réseaux des membres que l'on trouve des entreprises intéressées à soutenir un petit club de tennis comme le nôtre. A vous donc de jouer ! N'hésitez pas à contacter un membre du Comité si vous pensez connaître une entreprise intéressée. Les montants ne sont pas élevés : de Frs. 400 à 1500. Et l'exemple des bâches sur les terrains démontrent une excellente visibilité associée à un magnifique

sport.

F. Rapport de la commission technique : Présentation des activités 2022 et aperçu des plans 2023, Vincent Lehner

Cours privé :

- 495 heures de données par notre professeur Michael Bois. Ceci représente en moyenne 15 heures par semaine, en augmentation par rapport à 2022 (12 par semaine). Pour le club, ceci représente un revenu de plus de CHF 7'000. Nous savons qu'avoir un professeur attiré représente parfois un désagrément pour des personnes voulant prendre des cours avec leur professeur privé ; mais sans aucun jugement sur la valeur du professeur, il est important pour le club et pour ses revenus de ne privilégier qu'un seul professeur.
- Pour 2023, nous estimons que le nombre d'heures sera en légère augmentation, vu sa reconnaissance, mais ses nombres d'heures sont limités, particulièrement durant les heures du soir, les plus recherchées par les clients privés.

Cours collectifs

- Les stages ont rassemblé durant 1 semaine à Pâques : 25 juniors et durant 4 semaines de stage en été 69 juniors. Là encore le bénéfice pour le club est non négligeable avec un revenu de plus de CHF 10'000.-
- Les cours collectifs du mercredi, au printemps 2022 avec 65 juniors, et en automne avec 85 juniors. Les bénéfices pour le club s'élèvent à environ CHF 30'000 et une analyse de satisfaction a été effectuée avec de bon retours des parents.
- La nouveauté introduite en 2022 : Plus de stages proposés, des activités à la journée avec des repas à midi, des t-shirts pour les kids, ...les cours tous les soirs et la possibilité de faire 2 heures par semaine pour les enfants, et le package automne/printemps.
- Pour 2023 on continuera avec ces modèles, tout en essayant d'innover pour les stages afin de continuer à attirer des enfants.
- Grâce à une formation de Michael, nous devrions aussi pouvoir bénéficier de plus de soutien de la part de Jeunesse et Sport en 2023.
- Amélioration du système d'inscription déjà en fonction pour les stages de Pâques.

Autre idée à développer :

- 5 semaines de stage (plus 1) mais avec des activités à développer pour ne pas se répéter.
- Un groupe compétition avec un suivi en hiver 2024 ??? Le « graaaaaale », mais une grosse limitation liée au manque de cours en hiver.
- Proposer des animations parents/ enfants le samedi matin 2/3 fois dans l'année. Pour attirer des familles plus jeunes.

G. Rapport du trésorier, Pascal Cugni

Mesdames, Messieurs, Chers amis tennistiques

Vous trouvez en résumé l'état financier au 31 décembre 2022 de notre association dans les documents qui sont à votre disposition. Les comptes ont été vérifiés et ont reçus l'aval des vérificateurs aux comptes le 1er février 2023.

Exploitation — 2 0 2 2

L'année 2022 nous a apporté beaucoup de soucis et beaucoup de joie également. Les cotisations enregistrées cette année ont légèrement augmenté du fait que nous avons enregistré beaucoup de cotisations de jeunes membres suite aux propositions des cours et stages qui ont eu un gros succès. Je tiens à remercier notre professeur de tennis, Michaël Bois, et les moniteurs pour leur engagement durant l'année écoulée.

Le comité s'est efforcé également de mettre en place des tournois et des manifestations durant l'année 2022 qui ont remporté un succès et beaucoup d'enthousiasme. Certainement, vous avez participé à l'une d'elles et l'avez appréciée. Nous remercions également nos partenaires qui ont soutenu notre club par le sponsoring et les subventions qui nous ont été accordées en 2022, près de 24'500 CHF. Les recettes globales ont effectivement augmenté de 26% entre 2021 et 2022.

L'augmentation des charges de fonctionnement de 21% en rapport avec l'année 2021 est essentiellement due aux indemnités consenties aux professeur et moniteurs, ainsi que des frais d'entretien importants des courts et au restaurant. Deux sinistres sont survenus et ont été pris en charges par l'assurance, ce qui nous a également sauvé notre trésorerie en cours d'année.

Le comité a décidé de reporter la moitié des recettes d'inscriptions aux cours de septembre 2022 à fin juin 2023 sur l'année 2023, d'où un passif transitoire de 25'549 CHF au bilan.

Résultat final : Avant amortissement, le bénéfice est de 13'004.42 francs et après déduction de l'amortissement, il est de 5'058.65 francs.

Investissement — 2 0 2 2

Nous avons comptabilisé pour 7'076.43 francs d'équipements.

Bilan — 2 0 2 2

Suite au résultat de l'année passée notre disponibilité d'argent à fin 2022 a atteint 33'769.40 CHF. Signalons également que nous avons pour plus de 20'000 francs des rentrées possibles, dont une partie nous a été versée depuis le début d'année. Au passif, vous constaterez un passif transitoire important.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent à la vie et à la gestion de notre club ainsi qu'au comité. Nous remercions aussi nos partenaires sponsors, les donateurs et les entités qui nous soutiennent par leur contribution et au soutien qu'ils accordent à nos activités.

Je vous remercie également de votre fidélité sans failles à notre club de tennis.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer une bonne soirée

H. Rapport de la Commission Développement durable/ relations avec SIG, Alexandre Pasquier

Une rencontre a eu lieu avec une société partenaire de SIG pour voir les possibilités d'économies d'énergies.

- Pour l'éclairage des terrains, les ampoules ont été changées en 2021, donc on va les amortir et on passera aux LED d'ici 3-4 ans.
- Pour le bâtiment, après une analyse rapide, il y a probablement de l'amiante, donc les coûts sont trop importants actuellement sans une aide externe.

Nous avons demandé à SIG s'il souhaitait nous accompagner pour ces travaux de rénovation, mais nous avons reçu une réponse négative.

Sinon, pour terminer par une bonne nouvelle, SIG nous a offert l'installation du défibrillateur, lequel est installé dans le vestiaire des hommes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022, Claude Lerat, Fernand Burri

En vertu de mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale du 21 mars 2022, nous avons examiné en date du 1^{er} février 2023 la reddition des comptes de l'exercice 2022 pour le Tennis club des services industriels de Genève se terminant au 31 décembre 2022.

Des sondages ont été effectués, ceux-ci nous ont permis de constater que les justificatifs qui nous ont été remis concordent parfaitement à la comptabilité.

Au vu des résultats de nos contrôles, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes au 31 décembre 2022

De donner décharge au comité et au trésorier que nous félicitons pour son excellent travail.

6. Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

7. Le Président est réélu à l'unanimité

8. Le Comité est réélu à l'unanimité.

Le comité se compose de :

a. Président	Alexandre Pasquier
b. Commission membres et événements,	Patrick Mengelt
c. Commission Restaurant «SET & MATCH»	Raphael Quinodoz
d. Maintenance des installations et bâtiments	Yvon Desdions
e. Commission sponsors,	Philippe Meyer
f. Commission technique	Vincent Lehner
g. Commission Finance	Pascal Cugni

9. Nomination des vérificateurs des comptes (principal et auxiliaire).

Il est recommandé de changer. De nouveaux vérificateurs doivent être trouvés par le Comité (chose faite durant l'apéro qui a suivi l'AG).

10. Cotisations et budgets 2023.

Proposition de reconduire les cotisations.

Proposition de budget 2023, Pascal Cugni :

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Nous avons établi le budget d'exploitation suivant pour 2023 et nous vous proposons ci-après le budget suivant :

Exploitation 2023

Les dépenses d'exploitation seront de l'ordre de 185'055 francs, dont supérieures à celles de l'année 2022.

Le budget des recettes a été estimé au plus proche des prévisions potentiellement atteignables. La totalité des recettes que nous désirons atteindre serait environ de 197'256 francs, ce qui donnerait un résultat de fonctionnement positif de 12'201 francs en fin d'exercice avant amortissement. Le bénéfice net est estimé à 3'201 francs.

Le budget 2023 reste pour l'instant une évaluation prudente et réaliste. Les membres du comité ont eu un regard sur les comptes 2022 et ont suggéré les besoins.

Investissements

Pour l'année 2023 les investissements ont été fixés prudemment à 4'000 CHF.

En résumé

Mesdames, Messieurs, je suis certain que ce budget 2023 vous conviendra et il m'importe de préciser qu'un budget reste une estimation des coûts et des recettes que nous espérons tous obtenir.

Je tiens encore également à remercier l'ensemble des membres du comité pour leur participation à l'établissement du budget 2023.

Nous espérons tous que le résultat final à fin 2023 sera encore meilleur.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite de passer une bonne soirée.

11. Modification du nom du club :

Le Président explique les raisons qui poussent à changer le nom du club :

- a. Beaucoup de projets demandent des financements importants. Les SIG ne souhaitant pas les financer, le Comité doit se tourner vers de nouvelles sources de financement. Toutes celles qui ont été approchées ont décliné la proposition tant que le nom SIG apparaîtrait dans le nom.
- b. Trop de nouveaux membres potentiels (notamment des nouveaux quartiers voisins) échappent au club car ceux-ci croient qu'il est réservé aux collaborateurs des SIG.

Le Comité propose donc de modifier le nom du club en TC de la Seymaz, un nom qui fait l'unanimité de toutes les personnes consultées, qui reflète les valeurs et le lieu du club et qui rassemble les acteurs partenaires potentiels. A noter que les SIG ont été consultés tout au long de la procédure et ne voient pas d'objections à ce changement de nom.

L'Assemblée approuve le changement de nom à la majorité de oui moins 2 abstentions.

12. Propositions individuelles et questions diverses :

- Le Président souhaite la bienvenue à une nouvelle équipe d'interclub.
- Le Président ainsi que M. Riederknecht proposent de nommer Jean-Michel Gioria Vice-Président membre d'honneur à vie sous un tonnerre d'applaudissements.
- Un membre demande de ne pas ignorer les membres ne disposant pas de connexion internet et de communiquer avec eux via lettres.
- Le Président remercie plusieurs membres pour leur engagement spécifique pour le club :
 - GQ pour la tenue du site internet,
 - RC pour son coup de main seniors,
 - BL omniprésent au club.
- Vincent Lehner présente des sujets importants à partager avec les membres :
- A. L'idée de pouvoir jouer plus longtemps, notamment l'hiver : il faudrait

d'abord changer la surface du

- terrain 4 en synthétique. (Coût : Frs. 130'000.-) .
- B. Il faudrait mettre un toit sur le terrain 4 dans un 2^e temps.
- C. Le paddle est très populaire. Le Comité a étudié la possibilité d'avoir un terrain au club, à la place du mur par exemple, qu'il faudrait déplacer (coût : Frs. 130'000) mais rapporterait Frs. 50'000/an.
Cologne, Collonges et TC3C en possèdent ou en planifient sur la rive gauche.
- Un membre mentionne que des jeunes jouent parfois sans être membres. Il faudrait mettre des pancartes « il faut être membre pour jouer ». Pourquoi ne pas distribuer des fiches d'inscription sur les tables du restaurant ?

Sans plus de divers, le Président clôt la séance.

Pour le Comité du TCSI
Philippe Meyer